



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté de médecine  
Bureau du doyen

## APPEL DE CANDIDATURES

**Directeur ou directrice du  
Département de chirurgie**

### Description du Département

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou de directeur du Département de chirurgie. La directrice ou le directeur sera nommé pour une période de quatre (4) ans avec la possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Le Département de chirurgie comprend onze (11) divisions qui ont pour mandat de développer et de favoriser le rayonnement d'une spécialité chirurgicale ou d'enseigner leurs sciences de base : anatomie, chirurgie cardiaque, chirurgie générale, chirurgie orthopédique, chirurgie plastique, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire, fondements chirurgicaux, neurochirurgie, urologie et l'externat en chirurgie. Il compte plus de 300 membres engagés dans la formation et la recherche, dont 37 professeurs réguliers, 1 professeur sous octroi, 3 professeurs associés, environ 92 professeurs de clinique et 196 chargés d'enseignement clinique.

Le Département de chirurgie est responsable d'une partie importante de l'enseignement au premier cycle de médecine et de la formation en anatomie. De plus, il gère les stages obligatoires du bloc chirurgical de l'externat, en plus de plusieurs programmes de résidence. Le Département gère ses programmes en collaboration avec les établissements du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux de l'Université Laval (RUISSSUL), ayant comme partenaires principaux, le CHU de Québec-Université Laval et l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ).

La directrice ou le directeur du Département est nommé pour un mandat de quatre ans par le Conseil d'administration de l'Université Laval, sur recommandation du doyen et après consultation des membres du corps professoral et des cohortes étudiantes du Département. Il ne peut cependant être nommé pour plus de deux mandats consécutifs.

Le directeur ou la directrice du Département de chirurgie devra voir au renouvellement des membres du corps professoral et à la relève nécessaire pour permettre le développement universitaire du Département de chirurgie tant dans les activités d'enseignement à des cohortes étudiantes augmentées qu'au développement de la recherche fondamentale et de la recherche clinique. Cette personne devra porter une attention toute particulière à l'organisation des services chirurgicaux pour mieux intégrer les activités cliniques et consolider les masses critiques nécessaires au développement de l'enseignement et de la recherche. Le directeur ou la directrice du Département veille au recrutement et au cheminement de carrière des médecins cliniciens enseignants et cliniciennes enseignantes de même que des professeurs chercheurs et des professeurs chercheuses de son Département. Cette personne intervient pour défendre les plans des effectifs médicaux universitaires, en partenariat avec le réseau clinique, et vise une organisation cohérente de l'offre de service dans les différentes spécialités chirurgicales.

La personne recherchée est membre en règle du Collège des médecins du Québec et/ou du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Elle est reconnue pour son implication en enseignement et en recherche. Elle connaît bien le fonctionnement de la Faculté de médecine et des réseaux hospitaliers engagés dans la formation des cohortes étudiantes.

Elle possède aussi des atouts parmi les habiletés de gestion suivantes : gestion stratégique, leadership mobilisateur, partenariat, communication interpersonnelle, gestion stratégique et organisationnelle, gestion du changement et gestion de l'ambiguïté et des paradoxes. La personne recherchée devrait déjà être membre du corps professoral ou enseignant, incluant les professeurs et professeures de clinique, ou avoir fait preuve d'une expérience jugée équivalente. Elle doit également maîtriser la langue française et anglaise tant oralement que par écrit.

### **Description de fonction**

Sous l'autorité du doyen, la directrice ou le directeur a pour fonction, à l'intérieur de son Département :

- De voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche;
- De s'assurer de la qualité du travail universitaire des membres du corps professoral ainsi que des cohortes étudiantes selon les normes déterminées par les règlements de la Faculté et de l'Université;
- De veiller à ce que soient observées les décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, du Comité directeur et du Conseil de la Faculté.

La directrice ou le directeur doit également convoquer les réunions de l'assemblée des professeures et des professeurs du Département et consulter les membres du corps professoral de son Département sur toute question importante, notamment sur l'engagement des membres du corps professoral. Cette personne doit aussi consulter les cohortes étudiantes sur les questions qui les intéressent directement. La directrice ou le directeur du Département est assisté dans ses fonctions par des adjointes et adjoints, et des directrices et directeurs de divisions.

### **Exigences en conformité avec la politique facultaire**

La personne recherchée devrait détenir le titre de professeure ou de professeur régulier ou de clinique de niveau agrégé ou titulaire, ou avoir fait preuve d'une expérience jugée équivalente, et elle doit être membre du Département de chirurgie. Elle est reconnue pour son implication en enseignement et en recherche. Elle possède aussi une bonne connaissance du RUISSSUL. De plus, elle possède aussi des atouts parmi les habiletés de gestion suivantes : vision stratégique, leadership mobilisateur, partenariat, communication interpersonnelle et organisationnelle, gestion du changement et de la complexité.

**Rémunération** : Salaire selon les barèmes facultaires et le statut de la candidate ou du candidat.

**Date d'entrée en fonction** : 1 juillet 2024.

**Durée du mandat** : La personne sera nommée pour une période de quatre (4) ans avec possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Pour de plus amples détails, vous pouvez consulter le [site Web](#) de la Faculté de médecine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique ou papier, une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* abrégé et d'un document présentant succinctement le plan d'action envisagé pour rencontrer les attentes de ce poste, et ce, **avant le 1<sup>er</sup> mai 2024, 16 h**, à l'attention de monsieur Julien Poitras, doyen, Faculté de médecine, Université Laval, Pavillon Ferdinand-Vandry, local 4684, Québec (Québec) G1V 0A6. Courriel: [doyen@fmed.ulaval.ca](mailto:doyen@fmed.ulaval.ca). Pour renseignements : (418) 656-2301.

*Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.*

*L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.*